



## RELATIONS ENTREPRISES

Devenez acteur de l'innovation  
en soutenant la formation  
de nos ingénieur.es



## DEVENIR PARTENAIRE

**Nous vous offrons la possibilité de personnaliser vos relations avec l'école en privilégiant un partenariat axé sur des offres conçues sur mesure pour répondre à vos besoins.**

Les principaux événements des Relations Entreprises :

- Le Forum entreprises ;
- Les Simulations d'entretiens en 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur ;
- L'animation de conférences métiers de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur ;
- Les témoignages d'Alumni présents dans l'entreprise ;
- Les visites des sites ;
- Le parrainage d'une promotion d'élèves sur 3 ans.

Le partenariat permet également de s'inscrire dans la participation à vos événements à destination de nos élèves (Hackathon, projet technique...)



Simulations d'entretiens - Janvier 2024

## EN SAVOIR PLUS

### Le Forum Entreprises

**Cet événement annuel programmé en octobre, a pour objectif d'organiser une rencontre entre les entreprises et les étudiants.**

À travers ces échanges, les étudiants pourront postuler à des offres de stages, alternance et/ou de CDI, tout en permettant aux entreprises de découvrir des profils variés.

Le Forum est également ouvert aux Masters scientifiques de Paris-Saclay.

**En bref, le forum entreprises c'est :**

- Plus de 50 entreprises
- Environ 1400 visiteurs
- Des ateliers de corrections et photos CV
- Des conférences thématiques et des présentations de Thèses (CIFRE, universitaires)

### Les Conférences Métiers

**Les conférences métiers, en lien avec une spécialité de la formation, sont animées par des intervenants ou des Alumni de l'entreprise, et offrent des témoignages concrets aux élèves sur les métiers d'ingénieurs.**

Elles s'adressent aux élèves de la 1<sup>ère</sup> à la dernière année du cycle d'ingénieur.



Journée Parrain 3A, ALTEN - Mai 2025

## LA FORMATION CONTINUE

Polytech Paris-Saclay propose aux techniciens supérieurs d'acquérir un diplôme d'ingénieur, diplôme national, reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et par le Répertoire National des Certifications Professionnelles, délivré en partenariat avec l'ITI Ile-de-France pour ses 4 spécialités.

## LA VAE À POLYTECH PARIS-SACLAY

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître les compétences acquises au cours de la vie professionnelle en obtenant un diplôme d'ingénieur dans les spécialités proposées par l'école.

Le coût de la formation prévoit les droits universitaires et des droits VAE. Nos tarifs sont disponibles sur simple demande.

L'obtention du diplôme est conditionné par un score minimum de 785 au TOEIC en anglais et la validation par le jury.

## VOS CONTACTS

### Relations entreprises

Le service Relations Entreprises est à votre écoute pour diffuser vos offres de stages et d'alternance et développer des actions de partenariats adaptées à vos besoins.

**Nous contacter :**

entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr  
01 69 33 86 38 / 86 12

### Formation continue et VAE

Pour toute question relative à la formation continue ou à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),

**Nous contacter :**

recrut-ftlv.polytech@universite-paris-saclay.fr

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le solde de la taxe d'apprentissage est destiné à favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle. C'est le seul impôt obligatoire pour lequel l'entreprise décide librement de son affectation.

Depuis 2023, SOLTéA est la plateforme nationale, entrée unique pour tous les employeurs redevables, qui leur permet d'exprimer leurs souhaits de répartition vers des établissements, des composantes ou établissements secondaires ou des formations éligibles.

**L'école Polytech Paris-Saclay est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Vous êtes un ancien élève de Polytech Paris-Saclay, un partenaire, un employeur, en affectant votre taxe d'apprentissage à l'école, vous nous aidez à former vos futurs collaborateurs en phase avec l'évolution de vos besoins.**

## GRÂCE À VOUS

Votre soutien nous permet d'investir dans l'innovation pédagogique, dans l'accompagnement de nos élèves, dans la rémunération d'intervenants issus des milieux professionnels et dans du matériel de pointe pour la formation dans les 4 spécialités de nos élèves ingénieurs.es.

**Cette année, ces investissements furent marqués par :**

- Le renouvellement de nos matériels informatiques en salles de cours (micro-ordinateurs et ordinateurs portables), destinés aux élèves des quatre spécialités (Informatique, Électronique, Matériaux, Photonique) ; 
- Le développement continu du « TechLab » avec des matériels du type cartes et composants ; 
- Le renouvellement de l'instrumentation de nos plateformes technologiques et des laboratoires pour nos quatre départements de spécialités ; 
- L'extension de la plateforme mécanique et énergie pour intégrer le développement durable et les enjeux écologiques. 

## COMMENT LA VERSER

Le solde de votre taxe d'apprentissage est à verser du en suivant la procédure :

### Étape 1 : CALCULER

Le montant dû au titre de la masse salariale 2024



### Étape 2 : DÉCLARER ET PAYER

Ce montant à l'Urssaaff ou à la MSA via la DSN d'avril 2025



### Étape 3 : RÉPARTIR

Désignez **Polytech Paris-Saclay**, l'école d'Ingénieurs composante de l'Université Paris-Saclay via la plateforme SOLTéA (portail employeur) à compter de fin mai/début juin (dates sur SoltéA).

Code UAI : **091 1986P**, puis choix de la composante Polytech Paris-Saclay

## LES DÉPENSES 2024 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

